

PRO ARCHIVES SYSTÈMES ÉTEND SON OFFRE D'ARCHIVAGE HYBRIDE

CRÉATION DE PRO ARCHIVES SYSTÈMES APRÈS LE RAPPROCHEMENT DE TROIS ACTEURS MAJEURS DU SECTEUR

Le 1^{er} janvier 2015, la société de solutions d'archivage Pro Archives, créée en 2000, annonçait la constitution de Pro Archives Systèmes. Après l'acquisition d'AGO en 2008, l'industriel Mobilitas entre au capital de Pro Archives, amenant deux de ses filiales, MVA et Archives Systèmes, qui vont fusionner avec AGO pour former Pro Archives Systèmes. Ainsi, la société double de taille et entre dans le peloton de tête des sociétés françaises d'archivage physique et numérique. À cette occasion, Hospitalia a rencontré Jean-Marc Giudicelli, directeur du développement des nouvelles technologies de la nouvelle entité.

PAR JOYCE RAYMOND



Jean-Marc Giudicelli



QU'EST-CE QUE LA FUSION DES TROIS SOCIÉTÉS A CHANGÉ POUR VOUS EN TERME D'ACTIVITÉ ?

JEAN-MARC GIUDICELLI : Déjà en 2009 lorsque Pro Archives avait acquis AGO nous avons doublé de taille, AGO ayant un chiffre d'affaire quatre fois plus important et des effectifs huit fois plus nombreux. Avec la fusion avec Archiv'System et MVA, nous doublons encore une fois notre taille. De plus, cela nous permet de nous diversifier, notamment avec MVA spécialisé dans la numérisation de documents, notamment de Patrimoine, domaine dont la croissance est exponentielle. Notre accord avec Mobilitas nous permet également de passer à la vitesse supérieure en ce qui concerne nos projets immobiliers visant à acquérir des entrepôts pour stocker les archives papier. Alors qu'auparavant nos opérations nous permettaient d'ouvrir des entrepôts d'environ 1.500 à 2.000 m², nous venons d'en acquérir pour 10.000 m² à Troyes et 14.000 m² à Chartres. Enfin, même si AGO disposait déjà de l'agrément du SIAF (Service Interministériel des Archives de France) sur l'archivage physique pour 9 de ses entrepôts, les donneurs d'ordre étaient réticents à confier des marchés importants à des PME. Le Groupe Pro Archives Systèmes, dont le C.A. est d'environ 28 M€, nous permet de monter en gamme et de

proposer une plate-forme unique d'archivage physique et numérique.

EN QUOI CET ARCHIVAGE HYBRIDE S'APPLIQUE-T-IL AUX ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ?

Sur les 2.500 kilomètres linéaires d'archives papier conservées chez nous, près de 400 km provenaient des établissements de santé. Certains utilisaient donc déjà nos solutions d'archivage, mais le fait de proposer aujourd'hui un archivage hybride alliant des solutions tant physiques que numériques, est pour nous un atout supplémentaire, surtout en ce moment où la notion de dématérialisation est de plus en plus évoquée. Notre solution hybride permet un archivage évolutif, c'est-à-dire que les documents sont systématiquement numérisés et stockés dans un coffre-fort numérique agréé HADS (Hébergeur Agréé de Données de Santé) garantissant l'intégrité et la traçabilité des données. Ainsi, lorsqu'un établissement décide de passer au tout numérique, nous sommes en capacité de lui fournir n'importe quelle archive qu'il nous aura confié au format numérique. Cette capacité à assurer simultanément l'archivage physique et numérique, via une seule et même plateforme sur l'ensemble du territoire, fait de Pro Archives Systèmes un partenaire incontournable des établissements de santé. ■